

Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère*

Commission interministérielle de labellisation

Vendredi 4 mai 2018 10h00 – 12h00

MESR

1 rue Descartes

75 005 Paris

Compte rendu

1. Ordre du jour

- ✓ Examen des dossiers des centres audités
- ✓ Examen des dossiers en attente
- ✓ Demandes de dérogation
- ✓ Formation continue des auditeurs
- ✓ Séminaire annuel dédié aux centres labellisés
- ✓ Questions diverses
- ✓ Date de la prochaine réunion de la commission

2. Participants

Présidente de la commission : Mme Sara Thornton, conseillère scientifique pour les formations, représentant Mme Brigitte Plateau, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

Mme Carole Dandeville, cheffe du pôle de la coopération éducative francophone, direction de la coopération culturelle, universitaire et de la recherche, ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) ;

Mme Claire Extramiana, chargée de mission, délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ministère de la culture ;

Caroline Mouton-Muniz, responsable du label *Qualité français langue étrangère*, CIEP ;

Excusée : Mme Juliette Salabert, responsable du département langue française, CIEP.

3. Examen des dossiers des centres audités

Décisions de la commission :

Renouvellement	1 ^{ère} labellisation
Centre FLEURA, université de Clermont Auvergne (UCA)	CEFI, Culture éducation formation individualisée, sites de Bron et Givors (69)
Fondation Robert de Sorbon	CFLE, université de Cergy
Service de FLE, école d'ingénieurs INSA (Lyon)	

Remarque :

- un centre n'est pas labellisé : score au domaine *Enseignants* inférieur au minimum requis.
- le dossier d'un centre sera réexaminé lors de la prochaine réunion de la commission : la commission attend des preuves de conformité supplémentaires avec certains critères.

4. Examen des dossiers en attente

5. Demandes de dérogation

La commission accorde une dérogation aux 2 établissements qui en ont fait la demande.

6. Point sur la gestion financière du label

L'agence comptable fait le nécessaire pour recouvrer les factures restées impayées.

Le CIEP ne transmet le rapport et le certificat de labellisation que lorsque le centre confirme le paiement de ses factures.

7. Formation continue des auditeurs

Le séminaire des auditeurs aura lieu cette année les 31 mai et 1^{er} juin.

Deux interventions sont programmées :

- RGPD : nouvelle réglementation CNIL (CIEP)
- présentation du label *Eduform* (DGESCO)

Le reste du temps sera consacré aux échanges sur les bonnes pratiques et l'amélioration du référentiel.

8. Séminaire annuel dédié aux centres labellisés

Le CIEP pourrait l'organiser en novembre 2018 et l'adosser aux *Rencontres Campus France* dédiées cette année à la francophonie.

9. Questions diverses

Prochaine réunion du conseil d'orientation le 18 juin à 15h00 au CIEP.

La nouvelle politique de visas porte ses fruits. Les refus de visas ont été moins nombreux en 2017 qu'en 2016.

Le CIEP souhaiterait conduire une nouvelle étude sur les publics des centres labellisés.

Le CIEP a prévu de participer au séminaire sur *l'accueil des étudiants étrangers* organisé par Campus France à l'université de Lyon. Il participera aussi à la journée des commissions du Forum le 24 mai 2018 à la CPU.

TV5 Monde : une émission *Destination francophonie* sera tournée à Marseille mi-mai. Le centre labellisé *Destination langues* participera et permettra notamment à d'anciens étudiants installés à Marseille de témoigner.

10. Date de la prochaine réunion de la commission

Prochaine réunion le 2 juillet 2018.